

SCORELCA

Appel d'offre n° 2020-03

Benchmark des indicateurs de circularité et liens avec l'ACV

Date limite d'envoi des réponses email et papier :

Lundi 21 septembre 2020

Contexte :

Certaines organisations¹ souhaitent atteindre des objectifs d'économie circulaire, et engagent des démarches dans ce sens. Afin notamment de suivre leurs progrès (en interne, de façon opérationnelle) et de communiquer leur avancement (ultérieurement, de façon crédible), elles souhaitent disposer d'indicateurs (KPI) de circularité qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs.

La mise en place progressive, hors de tout contexte normatif, de ces indicateurs a abouti à l'existence d'une hétérogénéité d'approches pour mesurer la circularité (cf EPE 2018 ou WBCSD 2018 et 2019). Des travaux sont finalement lancés sur le sujet au sein de l'ISO/TC 323, notamment animés par la France (cf. groupe miroir « GT Metrics » de la Commission AFNOR X30M).

De nombreux indicateurs seront détaillés dans la présente étude, notamment issus des travaux publiés et des travaux normatifs. Ils pourront être fondés sur des KPI existants et déjà utilisés pour le suivi ou le reporting de ces organisations. Ils pourront être aussi spécifiquement développés pour répondre aux besoins de certains acteurs, à partir d'indicateurs existants.

Les critères d'établissement des indicateurs de circularité sont multiples. Ceux-ci permettront de choisir entre plusieurs indicateurs. A titre d'exemple, de premiers critères suivent :

Ils doivent être **opérationnels**, i.e. (aisément) calculables par les organisations avec les données dont elles peuvent disposer (internes ou externes à l'organisation), à chaque fois que c'est nécessaire.

¹ Au sens de la norme ISO 14072 : « Le concept d'organisation comprend, mais n'est pas limité à, travailleur indépendant, compagnie, société, firme, entreprise, autorité, partenariat, organisation caritative ou institution, ou une partie ou une combinaison des entités précédentes, à responsabilité limitée ou d'un autre statut, de droit public ou privé. »

Ils doivent être **spécifiques**, i.e. pouvoir refléter les actions des organisations au niveau (scope) où l'action est conduite.

Ils doivent être **pertinents**, i.e. pouvoir être associés à des aspects environnementaux, économiques ou sociaux apportés par la mise en place de la circularité.

Ils doivent permettre la **comparabilité**, i.e. permettre de comparer 1) des actions entre elles, 2) une même action au fur et à mesure du temps, et pourquoi pas des organisations entre elles. Ce dernier point nécessite notamment une large acceptation des indicateurs.

D'autres critères seront détaillés par l'équipe retenue.

Enfin, au niveau d'une organisation, le panel d'indicateurs choisis doit lui permettre d'atteindre une certaine **complétude** de la prise en compte de ses objectifs associés à la circularité.

Le projet SCORELCA concernant les « boucles matière, boucles produits et ACV » a produit des recommandations concernant l'évaluation de la performance environnementale des boucles.

Ce projet vise à entrer plus en avant dans la circularité, et produire des recommandations d'indicateurs de circularité qui intègrent l'aspect environnemental. Elles seront fondées sur une analyse structurée des indicateurs existants. Elles pourront servir de contribution à la normalisation à l'ISO/TC 323.

Objectifs

- Faire un état des lieux des différents indicateurs existants
- Fournir des recommandations méthodologiques d'une part et de communication d'autre part.

Contenu de l'étude

1. Etat de l'art

Objectif : réaliser un état de l'art complet des indicateurs.

Il s'agira dans un premier temps de préciser les **objectifs** que les organisations souhaitent atteindre avec des indicateurs de circularité au-delà de ce qui est précisé dans le contexte. Les objectifs vis-à-vis des indicateurs de circularité exprimés par les membres de SCORELCA seront pris en compte.

Puis, on recensera les différents indicateurs de circularité existants sensés répondre aux objectifs mentionnés au paragraphe précédent, intégrant la dimension environnementale (ou souhaitant le faire), développés par l'ensemble des organisations, y compris les agences de notation. On identifiera des indicateurs qui permettent d'aller au-delà de la dimension environnementale (i.e. intégrant aussi d'autres dimensions sociales ou économiques...).

Il faudra **décrire** chaque indicateur selon plusieurs paramètres pertinents et discriminants (au sein d'un tableau Excel ?), par exemple :

- Quels objectifs (parmi ceux listés plus haut) permettent de remplir les indicateurs ?
- Qu'est-ce qui est censé être décrit par les indicateurs (produit, entreprise, ville, territoire, Pays...) ?
- Quel champ est pris en compte par les indicateurs (organisation au niveau du scope 1, 2 ou 3 ; procédé ; cycle de vie, cycle de vie partiel...) ?
- Quelle méthode d'élaboration est mise en œuvre ? Est-elle normalisée ?
- Quels sont les domaines couverts par les indicateurs : environnement uniquement, économique, social ?
- Par qui ces indicateurs sont-ils utilisés ? Quels sont les organismes et/ou réglementations qui les exigent ? quels secteurs, quels acteurs ?

Remarque : indicateurs et outils IT sont parfois intimement liés. La présentation de quelques outils permettant le calcul des indicateurs sera envisagée dans cette partie.

Il faudra enfin élaborer des spécifications (**exigences**) pour que les indicateurs de circularité répondent de façon appropriée aux objectifs des organisations (en amendant notamment les exemples fournis dans le contexte).

Ce travail préparatoire permettra de réaliser l'analyse détaillée de la partie 2 du projet, puis contribuera aux choix lors de la mise en place des recommandations en partie 3 du projet.

2. Analyse détaillée

Objectif : Mener une analyse approfondie d'un nombre choisi d'indicateurs, en mettant notamment en avant les liens entre indices de circularité, flux de matières, indices de criticité et ACV.

Suite à la partie 1 du projet, un set final de 10 indicateurs sera retenu par le comité de suivi pour être décrit de façon beaucoup plus approfondie au cours de cette partie 2.

L'équipe proposera son approche pour sélectionner les 10 indicateurs qui seront détaillés (celle-ci sera expliquée dans l'offre). Par exemple, cette approche peut se conduire en plusieurs temps (« à tiroirs »), ou encore un premier « panier » de 10 indicateurs sera proposé, avec quelques alternatives pour certains indicateurs. D'autres approches sont possibles.

Ces indicateurs sont les « candidats » à un usage recommandé au cours de la partie 3. Ils devront donc montrer un potentiel de qualité et de complétude importants, suite aux travaux conduits pendant la partie 1.

Ceux-ci seront présentés dans des fiches et l'on illustrera concrètement (exemple ?) la manière dont les entreprises peuvent établir ces indicateurs, et les utiliser en interne ou en externe.

Le format définitif des fiches sera discuté avec le Comité de suivi. L'équipe proposera son approche pour ce faire. Il peut s'agir par exemple de fournir une première fiche remplie (pour un indicateur) à commentaires... D'autres approches sont possibles et devront être explicitées dans l'offre.

L'analyse permettra de mettre en avant la façon dont le cycle de vie et la chaîne de valeur en général sont pris en compte dans ces indicateurs (quelles étapes du cycle de vie sont prises en compte, une démarche du type ACV est-elle utilisée ?) et comment mieux les y intégrer.

3. Recommandations :

Objectif : Produire des recommandations d'usage d'indicateurs de circularité appropriés, crédibles et opérationnels.

Suite à la partie 2, des recommandations de choix d'indicateurs (pas forcément 10 ! cela peut être plus ou moins, avec des alternatives) seront élaborées, ainsi que des recommandations pour leur mise en œuvre dans les différents contextes (objectifs, champ...), et pour leur éventuelle communication en interne et en externe.

Les éléments qui guideront le choix seront fondés sur les spécifications élaborées en partie 1, et sur un échange avec le Comité de suivi.

Différents jeux d'indicateurs pourront être proposés en fonction des objectifs. Les complémentarités seront envisagées.

Des indicateurs nouveaux, inspirés des travaux (par exemple des indicateurs existants « améliorés » ou « dérivés »), pourront être envisagés.

La place de l'ACV dans ces indicateurs sera identifiée, notamment afin de valoriser les travaux réalisés par les organisations concernant l'ACV des produits ou de leur propre organisation (quand ils existent), et d'assurer la pertinence des indicateurs.

Cette prise en compte pourrait aboutir à la mise en place d'indicateurs nouveaux, ou de méthodologies nouvelles (ou « améliorées ») pour calculer certains indicateurs.

Plan de travail

Trois étapes seront suivies :

1) Présentation des choix méthodologiques et modes de travail. Ce travail consistera surtout à approfondir les éléments présentés dans l'offre commerciale et à fixer certains aspects. Il sera présenté lors de la réunion de lancement qui sera l'occasion de débattre sur les objectifs que les organisations souhaitent atteindre avec des indicateurs. Suite à celle-ci, un **rapport de lancement** sera produit et envoyé au comité de suivi qui pourra formuler des commentaires.

2) Une réunion intermédiaire permettra de présenter l'ensemble des résultats de la phase 1 ainsi que de valider les propositions pour la sélection des 10 indicateurs pour la phase 2. De plus, une première version de fiche d'analyse sera proposée. Ces éléments seront discutés en réunion. Un **rapport intermédiaire**, approfondissant le rapport de lancement qui en constitue la première partie, et regroupant l'ensemble du travail réalisé à ce stade sera envoyé au moins 3 semaines avant la réunion intermédiaire au comité de suivi, qui produira des commentaires (pendant et après la réunion).

3) Elaboration des recommandations pour produire le rapport final, suite aux échanges tenus en réunion intermédiaire et aux commentaires reçus sur le rapport intermédiaire. L'objectif de cette troisième phase du projet est de produire un rapport final répondant à l'ensemble des objectifs du projet, et ceci avant la tenue de la réunion finale. L'équipe pourra proposer un point téléphonique pour présenter des propositions de recommandations avant la réunion finale. L'analyse détaillée des 10 indicateurs ainsi que les recommandations sur leur utilisation sera présentée. L'envoi du **rapport final** provisoire complet au comité de suivi sera prévu au moins 3 semaines avant la réunion finale, permettant aux membres de SCORE LCA de produire des commentaires avant et pendant cette réunion. Celle-ci permettra la présentation des apprentissages et des résultats de l'étude. Des commentaires supplémentaires seront éventuellement produits après la réunion si nécessaire.

Réunions

Participation à trois réunions de travail à Paris (ou éventuellement par système de webconférence selon les conditions sanitaires dues au COVID19. Le système pourra être fourni par SCORE LCA.):

- Lancement (incluant une présentation du plan de travail détaillé et le rapport de lancement, deux semaines après le début de travaux),

- Intermédiaire (incluant la présentation de la synthèse de l'état de l'art et des premiers éléments clés),
- Finale (incluant le rapport final provisoire et la synthèse provisoire).

Pour chacune de ces réunions, l'équipe préparera des supports de type PPT ou PDF.

Enfin, l'équipe organisera une **réunion de restitution** d'une heure environ par **web conférence** (système supporté par SCORE LCA si nécessaire). Cette réunion réalisée après la réunion finale aura pour but de présenter les résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres actifs, des membres partenaires et de toute personne que SCORE LCA souhaitera inviter.

Livrables exigés

- 1 rapport de lancement en français ou en anglais,
- 1 rapport intermédiaire en français ou en anglais,
- 1 rapport final en français ou en anglais,
- 1 jeu de transparents en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en français,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en anglais.
- Animation d'un webinar d'une heure pour les membres, en français (anglais possible) à la fin du projet

Durée de l'étude

6 mois environ. La réunion de lancement aura lieu en octobre ou novembre 2020 à Paris (ou par webconférence).

Cadre budgétaire

Environ 25 000 Euros hors taxes. L'offre pourra intégrer des options éventuelles à discuter.

Remarques

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue pourra se voir proposer de participer, à la demande de SCORE LCA, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (préparation de publications, participation à des séminaires...) : intégrer une partie couvrant ce point au sein de l'offre (incluant votre réflexion sur les moyens de valorisation).

L'équipe proposée dans la réponse devra être celle qui réalise l'étude. La modification de l'équipe candidate après le dépôt de la réponse pourra remettre en cause le choix des membres de SCORE LCA.

Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de SCORELCA : www.scorelca.org

Attention les réponses sont limitées à 30 pages et 2 Mo !

Les réponses sont à retourner pour le **Lundi 21 septembre 2020** dernier délai.

Chaque dossier doit impérativement être fourni :

- par dépôt à l'adresse :

<https://www.scorelca.org/scorelca/appels-offres.php>

- ET par courriel à :

contact@scorelca.org

Evaluation des réponses

Au-delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par SCORELCA, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate et particulièrement ses connaissances concernant les différents indicateurs d'économie circulaire. Une maîtrise et expérience de réalisation d'ACV dans divers secteurs (expériences, publications, etc.) sera nécessaire. Il est important d'expliquer comment l'équipe propose de mener les différentes tâches. La qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet seront également évaluées.

De plus, l'évaluation valorisera la complémentarité des compétences mises en œuvre.

Enfin, l'aspect pédagogique du projet sera un élément différenciant.